

**FERD. GAGNON,**

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS. JEUDI, 1er FEVRIER, 1872.

**BULLETIN AMERICAIN.**

Le parti démocrate n'appellera une convention nationale qu'après avoir connu le résultat de la grande convention républicaine de Philadelphie. Tout présage que la lutte électorale de novembre sera vive et animée.

Le Traité de Washington amène ses petites complications à l'intérieur. Les pêcheurs du Massachusetts ont fait des représentations au congrès. Ils demandent une certaine indemnité qui serait proportionnée au tonnage de chaque bateau pêcheur, comme compensation de ce qu'ils pourront encourir de pertes en se conformant aux articles du traité. A Gloucester, Mass., à une assemblée d'intéressés, le Dr. Geo. B. Laning, Joseph Proctor et J. K. Baker ont été nommés pour préparer et envoyer au congrès un memorandum démontrant pleinement l'état des pêcheries et ce qui les concerne dans le Traité de Washington. Le général Butler est leur avocat au congrès.

On se fait de plus en plus libéral, même aux Etats-Unis. On sait que la constitution de la République n'accorde le siège présidentiel qu'aux citoyens nés aux Etats-Unis. Le général Morgan, de l'Ohio, vient de soumettre, pour la seconde fois, un amendement à la constitution qui donnerait le droit de présidence et de vice présidence aux citoyens américains nés en pays étranger. Cette proposition a obtenu 10 voix de plus que la première fois en sa faveur; mais elle n'a pu réunir les deux tiers exigés en pareil cas. Les membres nègres sont opposés à l'amendement.

Un projet de loi vient d'être présenté, demandant l'admission du territoire de l'Utah, comme un des Etats de la République, avec la condition expresse que la polygamie soit abolie et que le droit de suffrage soit accordé aux blancs et aux noirs.

Plus on fait d'investigations, plus on découvre de tripotages dans les affaires municipales de New-York. Le grand juré de la cour des sessions générales a rapporté un grand nombre d'indictements. On suppose que plus de 100 personnes seront mises en accusation. On est en état de prouver que dans une seule journée, le Trésor a été volé de plus de six millions. Cinq indictements ont été rapportés contre Tweed, et 15 contre Connolly.

La pesanteur du cerveau semble produire plusieurs résultats. Le cerveau de James Fisk, jr., a pesé 58 onces. Celui de Daniel Webster, ne pesait que 53 onces et demie; celui de Cuvier, 64 $\frac{1}{2}$  et celui du Prof. Abercrombie 63 Ruloff, le meurtrier, qui a été pendu à Bingpamton, le printemps dernier, avait un cerveau de 59 onces. On peut voir par là qu'un homme qui a beaucoup de cerveau est destiné à devenir célèbre d'une manière ou d'une autre.

Le mouvement en faveur du suffrage des femmes, perd de sa vigueur de jour en jour. Au congrès on semble s'en moquer. Les *bus bleus* s'en attristent, pendant que les femmes *proprement dites* continuent à surveiller le pot au feu sans s'occuper des lamentations de quelques-unes de leurs compagnes évaporées.

FERD. GAGNON.

**MANCHESTER, N. H.**

Encore un centre de population canadienne qui nous fait honneur. Le Rvd. messire J. A. Chevalier se propose de bâtir une église le printemps prochain. Déjà de fortes sommes ont été souscrites. Pasteurs et fidèles s'aident, s'estiment et rivalisent de zèle. Un grand bazar au profit de l'Eglise aura lieu à Manchester le 12 au 17 février. Nous invitons nos 90 lecteurs de Manchester et leurs amis des environs à se rendre en foule à ce bazar.

**NOUVELLES GENERALES.**

Le Rvd. F. M. Turcotte, qui a desservi les congrégations de Troy, et Springfield, vient de mourir à East Clifton, P. Q. à l'âge de 73 ans.

La population de Rome est de 240,000.

Un nommé Shay, Irlandais, de Manchester, N. H. s'est coupé le coup, après avoir assommé sa femme avec un fer à repasser. Il laisse 5 enfants. La femme ne survivra pas à ses blessures.

**POPULATION DE QUELQUES VILLES AMERICAINES.**

New-York,	926,341	Hartford,	37,180
Philadelphie,	674,022	Doyton, O.	32,576
Brooklyn,	396,300	Lawrence	28,921
St. Louis,	310,864	Toledo,	28,546
Chicago,	298,983	Fall River,	26,786
Baltimore,	267,354	Springfield,	26,703
Boston,	259,526	Manchester,	23,586
Cincinnati,	216,239	Oswego,	20,910
Nouvelles Grèlans,	191,322	St. Paul,	20,031
San Francisco,	149,482	Taunton,	18,629
Cleveland,	92,846	Cohoes,	15,357
Détroit,	79,580	Concord, N. H.	12,241
Albany, N. Y.	69,422		
Providence,	68,906		
Rochester,	62,315		
Troy,	45,481		
Syracuse,	43,058		
Worcester,	41,105		
Lowell,	40,928		

28 de ces 31 villes fournissent 856 souscripteurs à l'Opinion publique.

**FAITS DIVERS.**

**DEUX VOLEURS—UN BRAS COUPÉ.**—Deux voleurs s'étaient introduits dans un riche hôtel d'un faubourg de Londres.

Eveillé par une serrure maladroitement ouverte, M. D... le propriétaire de l'hôtel, et John, son domestique, arrivèrent dans la chambre où étaient entrés les larrons. Mais leur apparition ne fut point tellement prompte que l'un des voleurs n'eût eu le temps de se cacher sous un lit sans être vu; l'autre, saisi vigoureusement par le maître et le valet, se laissa lier à triples cordes à la rampe de l'escalier.

Tandis que M. D... et son domestique descendaient à la hâte pour chercher main-forte, bien certains que le bandit ne briserait pas ses liens, l'autre voleur saisit le moment de leur absence, sortit de sa cachette et se mit à l'œuvre pour délier son complice. Mais la corde était si dure et les nœuds si compliqués qu'il y perdait sa peine.

Pourtant, il avait fini par dégager presque complètement le drôle, qui n'était plus, à la fin, retenu que par un bras. Mais tous ses efforts se brisaient contre ce dernier refuge des nœuds gordiens dont Alexandre-le-grand lui-même eût reconnu l'impossibilité de venir à bout.

Un bruit de pas, de plus en plus rapproché, annonçait cependant qu'il fallait se hâter.

Que faire? Le voleur tira de sa poche un couteau-poignard, coupa le bras de son compagnon, et disparut par la fenêtre, entraînant avec lui l'ami qu'il venait de faire manchot.

Une seconde après, John, qui arrivait sur le théâtre de ce drame bizarre, ramassait à terre un membre encore chaud et dégouttant de sang, et courant dans la pièce voisine où se trouvait son maître :

—Monsieur! monsieur! s'écriait-il, haletant d'émotion, monsieur, voici tout ce qui reste de notre voleur garotté.

Et il lui montrait le bras qui se contractait encore comme pour saisir dans le vide, la proie que son maître avait vainement convoitée.

M. D. et John ont déposé le bras chez le commissaire de police du quartier.

Son propriétaire ira-t-il l'y réclamer? C'est peu probable, dit l'Anglais, auquel nous empruntons cette histoire sans en certifier la véracité. Mais le voilà guéri de sa funeste passion pour le bien d'autrui. Un voleur manchot! quel avenir! C'est une carrière brisée.

Une bande de brigands armés, désolée depuis plusieurs jours, les environs de Paris. Asnières, mis en ruines par la Commune, est le point de mire de ces malfaiteurs. Chaque nuit c'est un nouveau crime, vol avec effraction, meurtres; on a tout à redouter.

Dernièrement, ils ont engagé la lutte avec les agents de l'autorité, dont le petit nombre n'a pas permis d'opérer une seule capture. Il y a eu des coups de feu échangés, comme au temps de Cartouche et de Mandrin. Certaines personnes sont dévalisées le soir, dans les rues de Paris. Hier encore, une actrice, se rendant à son théâtre, s'est vu enlever un bijou précieux. Le voleur a fui, à la faveur de la nuit, car quelques rues sont à peine éclairées. Le conseil municipal fait des économies et médite de nouveaux impôts, sans plus se soucier de la sécurité des citoyens.

**NAUFRAGE DU "DELAWARE."**—Le *Morning Post*, de Londres, publie les détails suivants sur le naufrage du *Delaware* :

Vers une heure et demie, le *Delaware* s'était engagé parmi les roches au nord-ouest de l'île Samson, et une demi-heure plus tard on remarquait que le navire talonnait sur un écueil à proximité de l'île de Mincarlo; il se renversa alors sur le flanc, et peu d'instants après il disparaissait à l'œil des spectateurs impuissants à porter secours.

On avait supposé, de prime abord que tout le personnel du bord avait été englouti et avait péri avec le navire; mais le second ainsi que le troisième officier se sont sauvés sur un fragment détaché de la chaloupe de sauvetage du *Delaware* qui avait été mise en pièces. L'un et l'autre ont été conduit à l'île Brysler, duquel endroit il a été impossible de se rendre à l'île principale, à cause des vagues formidables qui déferlaient à travers le passage. Le nombre de ceux qui ont péri dans le *Delaware* s'élève à 48 personnes.

Le rapport des deux officiers, sauvés sur l'épave de la chaloupe, constate que les machines ont été mises hors d'état de service, et les files étant en vue, on fit tous les efforts possibles pour les éviter, mais inutilement. Le capitaine se tenait sur le pont, mais un violent coup de mer tomba à bord et entraîna le pont; cette vague énorme fut suivie d'un coup par une seconde et une troisième. La seconde vague renversa le navire sur le flanc, la troisième le fit sombrer. Le second et son compagnon flottaient à la merci des vagues et passèrent à côté de cinq hommes de l'équipage qui se tenaient les uns sur une vergue et d'autres sur les bouées de sauvetage.

Aucun cadavre n'a encore été retrouvé. On pense qu'indépendamment de l'équipage, qui se composait de 48 hommes, il y avait aussi des passagers. C'est ce que l'on saura plus tard par les consignataires. On conserve encore l'espoir que quelques-unes des personnes qui se sont trouvées à proximité des épaves, auront pu se sauver. Mais, jusqu'à présent, il n'y a rien qui fasse connaître leur sort.

**AUTRES DETAILS, SUR LE MASSACRE DE MGR. DARBOY ET SES COMPAGNONS.**

Les six victimes sortirent de leurs cellules :

M. Bonjean voulut rentrer dans la sienne; Romain le lui défendit brutalement en s'écriant : " Pour ce qu'on veut vous faire, vous êtes bien comme vous êtes ! " Un autre ne sortait pas assez vite; Romain lui dit : " Faut-il que j'aille vous chercher ? "

Quand les six victimes furent réunies, Romain les conduisit lui-même par un petit escalier de service dans l'espace libre qui se trouve au bas de l'infirmerie. Il paraît que les fédérés se disposaient à les fusiller là; mais en descendant ils trouvèrent la grille fermée. Pendant que Jeannard essayait de l'ouvrir, Verig remarqua que l'on serait trop en vue.

Cependant le peloton était prêt; quand les victimes le rejoignirent, on les outragea, on leur adressa des injures obscènes, puis les bourreaux les poussèrent brutalement vers le chemin de ronde extérieur.

Mgr Darboy, M. Bonjean et l'abbé Allard, avant de s'engager dans ce chemin, essayèrent de prononcer quelques paroles; ils ne réussirent qu'à faire redoubler les injures, à ce point que

l'un des fédérés intervint pour faire taire ses compagnons en disant :

" Vous ne savez pas ce qui peut vous arriver demain. "

Cette scène odieuse se termina enfin. Monseigneur se mit à genoux, fit une courte prière, se releva, donna une dernière bénédiction à ses amis agenouillés autour de lui, puis le funèbre cortège se mit en marche.

Ces six chrétiens s'étaient retirés plus confiants et plus résignés à envisager avec calme cette horrible mort qui s'annonçait si certaine et si proche.

L'abbé Allard marchait en tête et chantait à demi-voix les prières des agonisants. Il était précédé du brigadier Romain, qui marchait les deux mains dans ses poches et l'air insouciant, comme s'il accomplissait une besogne ordinaire.

Derrière M. Allard suivaient MM. Darboy et Bonjean; puis venaient MM. Deguerry, Clerc et Ducoudray.

Les fédérés entouraient leurs victimes et marchaient sans ordre; le surveillant Jeannard suivait par derrière, plus mort que vif.

Tous ces détails étaient vus des fenêtres des cellules de la quatrième section où se trouvaient d'autres otages réservés, a-t-on dit, pour une autre fournée.

A la hauteur de la cellule n. 81, M. Gard, séminariste, vit un individu donner à un officier de fédérés un sabre et une épée à poignée d'or, et l'instruction a constaté que dans l'un des jours qui ont suivi le crime, l'inculpé Fortin avait dit à son beau-frère Berger qu'il avait été obligé de prêter son sabre à l'officier du peloton d'exécution pour commander le feu.

Le rapprochement à faire entre les deux témoignages de personnes si éloignées l'une de l'autre ne laisse pas de doute sur la réalité du fait et, par suite, sur la présence de Fortin parmi les assassins.

Au bout de ce premier chemin de ronde intérieur, que le cortège a suivi en marchant du sud au nord, se trouve une grille communiquant avec le deuxième chemin de ronde extérieur. Elle était fermée, il fallait sonner et attendre que le gardien eût apporté la clef.

On fit une nouvelle halte, Mgr Darboy essaya de prononcer encore quelques paroles; les fédérés lui répondirent toujours par des injures et l'on passa enfin dans le second chemin de ronde, en marchant alors du nord au sud.

Au passage de la grille, le surveillant Jeannard tendit furtivement la main aux victimes, qui la lui pressèrent en lui donnant leur bénédiction. Cet homme en fut ému au point d'être obligé de s'asseoir un instant; il laissa filer les derniers hommes du peloton et s'enfuit.

Romain continua à s'avancer jusqu'au milieu du chemin de ronde et vint le rejoindre au greffe.

Les otages restés aux cellules et les gardiens de la Roquette seuls affirment qu'il s'est passé encore environ six minutes avant que l'on entendit la fusillade, quoiqu'il n'en fallut même pas une pour arriver au lieu d'exécution.

On suppose que ce temps aura été employé à placer les victimes en rang et à former en bataille le peloton des assassins, car on a remarqué un certain ordre dans les traces laissées par les balles et surtout dans la façon dont les victimes étaient tombées.

L'assassinat a été consommé à l'extrémité sud du second chemin de ronde, à l'angle du mur extérieur qui borde la rue de la Folie-Regnard et de la rue de la Vacquerie.

Les victimes paraissent avoir été placées debout sur un rang, le dos à 3 mètres environ de ce mur. Un seul feu de peloton prolongé avec deux courts intervalles, puis quelques coups isolés ont été entendus à huit heures moins quatre minutes. Les victimes sont tombées à la place même où l'on a ensuite relevé leurs corps; aucune d'elles ne paraissait avoir été déplacée; car les blessures correspondaient exactement aux flaquas de sang qu'elles avaient répandues à terre. Elles étaient rangées sur le dos, presque parallèlement, dans l'ordre suivant: Mgr Darboy se trouvait à la droite, puis venaient MM. Bonjean, Deguerry, les Pères Clerc, Ducoudray, et enfin M. Allard, dont la tête reposait sur le père Ducoudray, tandis que les pieds étaient plus à gauche.

Le crime accompli, les assassins se retirèrent par la cour de la direction.

Verig disait en sortant aux gardiens Pinet et Bourguignon en leur montrant un pistolet : " Voyez, il est encore fumant, je viens de m'en servir pour donner le dernier coup au fameux archevêque. " Un fédéré disait en quittant le lieu du crime : " Cette vieille canaille de Darboy ne voulait pas mourir, il s'est relevé trois fois, et je commençais à avoir peur de lui. "

Sur la place de la Roquette, ces misérables disaient à qui voulait les entendre : " Nous venons de gagner 50 francs. "

**UN SAUVAGE.**—Tête-de-Boule du nom de Boucher, résidant à l'embouchure de la Rivière Croche, dans le haut du St-Maurice, a été arrêté dans cette ville, au moment où il était à vendre des pelleteries, chez M. Lesieur, rue Notre-Dame. La cause de cette arrestation mérite d'être connue. Si les faits sont tels que les raconte la rumeur publique, cet homme serait d'une cruauté et d'une scélératesse inouïe.

Un jeune homme et une jeune fille restent avec Boucher. Ce sont les enfants d'un de ses beau-frères, nommé Plamondon, mort depuis quelques années. Boucher était parti, il y a quelques temps, avec son neveu, pour aller *trancher le castor*, c'est-à-dire, pour aller prendre le castor sous la glace, sur les lacs. Boucher, revint seul à la maison, il y a quelques jours. M. Vassal, qui descendait du St. Maurice, trouva le jeune Plamondon, sur le chemin, presque mort de froid et de faim. Il le ramassa, le mit dans sa voiture et le ramena chez son oncle. Le jeune homme raconta que Boucher, prêtendant qu'il manquait de vivres, avait refusé de lui donner à manger, et que, à mesure qu'il affaiblissait, son oncle le battait pour le faire marcher. A la fin, ne pouvant plus se tenir sur ses jambes, il tomba de lassitude sur le bord de la route. Lorsque Boucher, vit que son neveu ne pouvait plus bouger, il lui jeta une hache, et s'en vint à sa maison. Il était alors à neuf milles de sa demeure. En se rendant chez Boucher, M. Vassal rencontra en route, la sœur du jeune homme qu'il avait dans sa voiture. Elle pleurait et lui dit qu'elle allait à la recherche de son frère. Il la ramena avec lui. Arrivé chez Boucher, le jeune Plamondon, était tellement gelé que les pieds lui tombèrent et qu'enfin il mourut deux jours après. On dit que même durant ces deux jours, la conduite de Boucher a été suspecte, qu'il tenait à éloigner les étrangers de la maison et qu'il a lui-même enterré son neveu, sans l'aide de personne. Il paraît que Plamondon porte sur son corps les marques de mauvais traitements graves. On ajoute que Boucher aurait eu la tentation de ravir l'héritage de son neveu. On ajoute qu'au moment où il a abandonné son neveu, Boucher avait encore la viande de deux castors.